



Commune des Aviron

Extrait N° 14 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 18 décembre 2014

L'an deux mil quatorze, le dix-huit décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire**.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

05 JAN. 2015

que la convocation du Conseil a été faite le **10 décembre 2014** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **23**.

Le Maire,



Absent : Mme SILOTIA Natacha

Procurations : M. PAYET Fabrice a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose – M. FRINGUE Mikaël a donné mandat à M. MONDON René - Mme ABELARD Isabelle a donné mandat à Mme LESQUELIN Nadia - M. RIVIERE Olivier a donné mandat à BENARD Alex - M. CANTINA Pierrot a donné mandat à M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme CADERBY Colette a donné mandat à M. FORT Paul

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

- M. René VLODY a quitté la salle à l'affaire n° 3 en donnant procuration à Mme Liliane BARET
- M. Alex BENARD a quitté la salle à la mise en discussion de l'affaire n° 13 en donnant procuration à Mme Isabelle CADAS
- M. Olivier RIVIERE est absent à compter de l'affaire n° 13
- M. Lucien RIVIERE quitte la salle à la mise en discussion de cette affaire.

Hôtel de Ville

& &
&

AFFAIRE N° 14/ Travaux d'assainissement des eaux usées de la rue de l'Eglise à la route des Poivriers

- Approbation du plan de financement définitif

Dans le cadre de la clôture du POE 2007-2013, les services instructeurs demandent à la Commune de fournir une délibération approuvant définitivement le financement de l'opération ci-dessous au vu des montants réellement acquittés.

Cette délibération permet de fixer les différents concours apportés et de solder définitivement les opérations au sein du programme susvisé.

Pour l'opération assainissement des eaux usées de la rue de l'Eglise à la route des Poivriers, le plan de financement prévisionnel approuvé en séance du 31/08/2012 était le suivant :

	Montant TTC	Montant H.T.	Union Européenne (60% du taux pivot)	Contrepartie Nationale (40% du taux pivot)	Commune
Dépenses Totales	1 709 611,93 €	1 575 679,20 €	497 705,34 €	331 803,56 €	746 170,30 €
Dépenses éligibles		1 508 198,00 €	497 705,34 €	331 803,56 €	678 689,10 €
		100,00 %	33 %	22 %	45 %

Après les décisions d'octroi d'aides publiques, le plan de financement réactualisé est le suivant :

	Montant TTC	Montant H.T.	Union Européenne (60% du taux pivot)	Contrepartie Nationale (40% du taux pivot)	Commune
Dépenses Totales	1 554 244,75 €	1 433 271,05 €	472 333,24 €	314 888,83 €	646 048,98 €
Dépenses éligibles (recettes déduites)		1 431 312,85 €	472 333,24 €	314 888,83 €	644 090,78 €
		100,00 %	33,00 %	22,00 %	45,00 %

Le conseil municipal est invité à approuver le plan de financement définitif de l'opération et à valider la participation financière définitive de la commune à hauteur de **646 048,98 €** dont **644 090,78 €** sur les dépenses éligibles HT.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide d'approuver le plan de financement définitif de l'opération tel que présenté et de valider la participation financière définitive de la commune à hauteur de **646 048,98 €** dont **644 090,78 €** sur les dépenses éligibles HT.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

